

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 9 juin 1977

La séance est ouverte à 11 heures.

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

#### LA LOI DE 1976 MODIFIANT LE DROIT LÉGISLATIF (CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE)

MESURE PRÉVOYANT CERTAINES MODIFICATIONS À LA LOI SUR  
LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ POUR FACILITER LA  
CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 6 juin, de la motion de M. Marchand (au nom de M. Chrétien): Que le bill C-23, tendant à faciliter la conversion au système métrique, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**M. Gordon Towers (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, au lieu de parler immédiatement du bill, je voudrais invoquer le Règlement sur un point que, avez-vous dit, vous alliez prendre en délibéré. A mon avis, on ne devrait pas demander à la Chambre de traiter de ce bill sous sa forme actuelle; donc, avec votre permission, monsieur l'Orateur, je voudrais revenir à la discussion qui a eu lieu à la Chambre sur le bill. Je voudrais tout d'abord me reporter au hansard du 21 avril 1977, à la page 4844, et rappeler la question suivante qu'adressait le député de Moose Jaw (M. Neil) au ministre:

Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des petites entreprises. Étant donné les graves problèmes que pose encore aux Canadiens de l'Ouest la conversion des acres en hectares et des boisseaux en tonnes, comme en fait foi les nombreuses lettres adressées aux députés de l'Ouest et, je le présume, au ministre lui-même, et étant donné l'importance de la solidarité ministérielle, je me demande si le ministre songe à retirer le bill sur le système métrique.

Et voici la réponse du ministre d'État aux petites entreprises (M. Marchand):

Monsieur l'Orateur, nous ne songeons aucunement pour le moment à retirer ce bill. Je sais que le ministre sans portefeuille a des réticences. J'écouterai ce qu'il a à dire, car il est parfaitement au courant des désirs des agriculteurs.

Je tiens donc à souligner que le ministre a dit qu'il écouterait son collègue. Le député de Vegreville (M. Mazankowski) a, par ailleurs, posé plus tard la même question, comme en fait foi le hansard du 3 mai 1977 à la page 5226.

● (1110)

Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé des petites entreprises. Les céréaliculteurs de l'Ouest protestent de plus en plus contre la conversion au système métrique dans le secteur des grains. Par conséquent, le ministre étudie-t-il les doléances qui lui ont été soumises, à lui ainsi qu'à d'autres députés, et en a-t-il conclu que l'avis des associations de

producteurs qui ont été consultées avant la rédaction de ce projet de loi ne représentait pas celui des producteurs de l'Ouest?

Le ministre a répondu ceci:

Monsieur l'Orateur, je rejette les prémisses de la question, mais je tiens à dire au député que j'ai écouté les doléances que les députés ont adressées, à moi et au gouvernement, et surtout celles que m'a faites tout dernièrement le député de Crowfoot qui est ministre sans portefeuille et... ainsi que celles de certains autres députés libéraux des Prairies. On a pris la décision de laisser l'article du bill relatif à la conversion au système métrique dans le secteur des grains en suspens... jusqu'à ce que l'on ait consulté de nouveau... Il faudra attendre que d'autres consultations aient eu lieu avec l'industrie céréalière, et surtout avec les agriculteurs.

Puis, le député de Vegreville lui a posé la question suivante:

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre comment se dérouleront ces consultations. A quel mécanisme songe le ministre pour s'assurer que l'on tiendra compte du point de vue des producteurs? Va-t-il se fier au député de Crowfoot ou va-t-il tenir compte également des instances formulées par notre groupe?

Ce à quoi le ministre a répondu:

Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore décidé du mécanisme précis. Le député peut être sûr que je serais ravi qu'il me conseille sur la façon de régler la question.

Puis, selon la page 5230 du hansard, le député de Grenville-Carleton (M. Baker) a déclaré ceci:

Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet des travaux de la Chambre, et de la réponse inimaginable que le ministre d'État chargé des petites entreprises nous a donnée au sujet de ce que le gouvernement compte faire avec le bill traitant de la conversion au système métrique.

Le même jour, j'ai moi-même présenté l'instance suivante à la présidence:

Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos de la question soulevée précédemment par mon leader à la Chambre. Je veux parler du bill sur la conversion au système métrique. Je m'inquiète vivement que le président du Conseil privé annonce que le bill franchira l'étape de la troisième lecture alors que le ministre d'État chargé des petites entreprises nous dit qu'il n'entrera pas en vigueur avant que des négociations n'aient eu lieu avec les entreprises et les agriculteurs. Est-ce à dire que la Chambre des communes est en train de devenir si peu utile qu'après la troisième lecture du bill les députés ne pourront participer à ces questions? Y aura-t-il des modifications d'apportées entre la troisième lecture et l'entrée en vigueur? La chose est importante. Sauf erreur, il en a été question durant la période de questions. Votre Honneur devra se prononcer à ce sujet pour éviter que la Chambre ne devienne totalement inutile.

A quoi vous avez répondu, monsieur l'Orateur:

Si les choses se passent comme le prévoit le député, peut-être qu'il faudra alors que je me prononce, mais j'attendrai que l'occasion se présente.

Ce que je veux dire, c'est que si le bill quitte la Chambre, il doit aller à l'autre endroit avant la proclamation, mais le ministre d'État aux petites entreprises (M. Marchand) a dit que certains amendements allaient être apportés: si tel est le cas, la Chambre des Communes sera dépourvue de tout pouvoir. J'aimerais en outre citer le commentaire 426 du Beauchesne qui se lit ainsi: